



Petit Déjeuner Innovation

Focus Appels i-Démo & Première Usine

le jeudi 7 avril 2022

De 9h30 à 11h30

En partenariat avec



Agenda

Programme :

- 9h30-10h : accueil café
- 10h-10h15: les appels en région SUD à venir – PIA4 régionalisé (Département Innovation pôle SAFE)
- 10h15-10h20 : les accompagnements des pôles
- 10h20-11h : présentation appels Bpifrance (Intervenant : Antoine Roux et Justine Bresard – Bpifrance)

Focus appels i-Démo et Première Usine

- 11h- 11h30 : questions/réponses

PIA Régionalisé – projets d'innovation

CIBLE ET FINALITE

- L'Etat et la Région s'associent pour soutenir vos projets :**
 - En phase de faisabilité pour couvrir les études préalables au développement de votre innovation ; études préalables (ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique et propriété intellectuelle, financière, managériale et organisationnelle) ainsi que la planification détaillée des étapes de RDI ou les premiers développements (preuve de concept, validation technologique ...)**
 - En phase de développement et d'industrialisation pour soutenir le déploiement « marché » de votre innovation: projet de développement de nouveaux produits et services ou un projet innovant d'expérimentation industrielle, contribuant à la réindustrialisation et à la création d'emplois durables, possibilité de viser une diversification ou une évolution innovante du processus industriel, une innovation de procédé ou d'organisation**
- PME (<250p) et ETI implantée en Région Sud (siège ou établissement)**
- Thématique: Athématique**

Les projets doivent rentrer dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le Plan climat régional en vigueur



Volet	Faisabilité	Développement & Industrialisation
Durée projet	18 mois max	24 mois max
TRL	2 à 5	5 à 8
Assiette minimale	150K€ pour les PME et 300K€ pour les ETI	150K€ pour les PME et 300K€ pour les ETI
Type et intensité d'aide	Entre 75k et 200K€ accompte de 70%	Entre 75k et 500K€ accompte de 30% minimum

- Taux d'aide : jusqu'à 50% max des dépenses du projet pour une PME et 25% pour les ETI
- les dépenses de recherche sous-traitée à des prestataires extérieurs publics ou privés seront limitées à 50 % maximum dans l'assiette des dépenses éligibles du projet

**Labellisation optionnelle Bonus qualitatif
Taux de succès : Faisabilité 40%; D&I 60%**

PIA Régionalisé – projets Accompagnement et Transformation des Filières

CIBLE ET FINALITE	TYPE DE PROJET						
<p>vise à renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ création d'unités industrielles partagées permettant à des entreprises d'une même filière (ou en inter-filières) ○ mise en commun de compétences techniques (d'une même filière ou en interfilière) ○ Mise en place d'outils collaboratifs ○ mise en place de plates-formes technologiques mutualisées, de démonstrateurs, de plates formes d'accélérations pour l'industrie du futur <ul style="list-style-type: none"> • Porté par une entreprise (PME/ETI/GE) ou structure fédérant plusieurs entreprises ou organisme ou établissement de recherche • Les projets doivent démontrer une autonomie financière à terme • Thématique: Athématique 	<table border="1"> <tr> <td>Durée projet</td><td>24 mois max</td></tr> <tr> <td>Assiette minimale</td><td>>400K€ et <5M€</td></tr> <tr> <td>Type et intensité d'aide</td><td>Jusqu'à 50% max des dépenses Mixte subvention et avances remboursables</td></tr> </table>	Durée projet	24 mois max	Assiette minimale	>400K€ et <5M€	Type et intensité d'aide	Jusqu'à 50% max des dépenses Mixte subvention et avances remboursables
Durée projet	24 mois max						
Assiette minimale	>400K€ et <5M€						
Type et intensité d'aide	Jusqu'à 50% max des dépenses Mixte subvention et avances remboursables						
	<p>Les projets doivent rentrer dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le Plan climat régional en vigueur</p>						

IDEMO régionalisé

Objectifs et projets attendus

- Projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services

TYPE DE PROJET	Modalités de l'aide
<ul style="list-style-type: none">• Niveau TRL attendu : TRL compris entre 4/5 et 6/7• Nature des projets : Budget entre 1M€ et 4M€ (à minima 1 PME/ETI + 1 partenaire recherche dans la limite de 5 partenaires)• Durée du projet : 36 mois• Thématique: Athématique <p>⚠️</p> <p>Les projets doivent rentrer dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le Plan climat régional en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'aide (à confirmer)<ul style="list-style-type: none">- projets collaboratifs : 60% (PE) ; 50% (ME) ; 40% (GE et ETI); Organismes de recherche et assimilés (100% des couts marginaux ou 50% des couts complets);• Ce ne sera pas forcément le même taux appliqué et modalités pour chaque région• Les dossiers seront déposés sur une plateforme commune et ensuite redescendus aux régions concernées (instruction DRETS/BPI/Région dans chaque région) – la région SUD ne financera que les partenaires en région SUD !• Bonification du label des pôles à 5%

Accompagnement des pôles

Les pôles de compétitivité et clusters vous accompagnent dans le financement de vos projets :

- Montage de votre projet,
- Rédaction et amélioration du dossier de candidature,
- Labellisation de votre projet
- Lien avec les financeurs (lettre de labellisation/soutien, réunion de présentation du projet, suivi de l'instruction...),
- Valorisation de votre projet.

⇒**Objectif : améliorer votre potentiel de financement**

